

ST BENOIT LA FORET

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 29 Mars 2012

L'an deux mille douze, le vingt-neuf mars à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT BENOIT LA FORET, convoqués le vingt-deux mars deux mille douze, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Didier GUILBAULT, Maire.

Étaient présents (11) : Mr Didier GUILBAULT, Mr Jean-Charles CARRE, Mr Thierry BENOIST, Mme Chantal PERIN-BESNARD, Mr Roger AUPETIT, Mr René DAUDIN, Mr Gilles FIÉ, Mr Eric MOUTARDIER, Mme Marylène PERRIGAULT, Mme Véronique SANTERRE Mme Renée THEVES.

Pouvoirs (2) : Mme Sylvie JAILLOUX à Mme Chantal PERIN-BESNARD
Mme Chantal PACHET à Mme Renée THEVES

Était absent (1) : Mr Jean-Michel CASSAGNE

Monsieur Thierry BENOIST a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à dix-huit heures trente minutes, procède à l'appel nominal des élus et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire demande si il y a des observations sur le compte-rendu du 09 Janvier 2012.

En l'absence de remarques, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Compte administratif 2011 et Compte de Gestion 2011 :

Mr Jean-Charles CARRÉ, élu Président, présente le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par Monsieur le Maire, et dont les écritures sont conformes au compte de gestion établi par Mme le Receveur municipal de la Trésorerie de CHINON.

Le compte administratif et le compte de gestion 2011 sont approuvés à l'unanimité.

2. Affectation des résultats 2011 :

Après avoir pris connaissance du bilan financier de l'exercice 2011, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme ci-dessous :

- à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement du budget 2012, en recette (compte 1068) : 59 869.31 €
- excédent reporté à la section de fonctionnement du budget 2012, en recette (compte 002) : 122 112.79 €

3. Commission Cimetière – Désignation des membres du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la désignation de délégués au sein d'une commission cimetière.

Après délibération, sont élus à l'unanimité :

- Mr Jean-Charles CARRE,
- Mr Thierry BENOIST,
- Mme Marylène PERRIGAULT,

- Mme Véronique SANTERRE.

4. Questions diverses :

- Dénomination des rues + numérotation des habitations : un groupe de travail composé de : Jean-Charles CARRE, René DAUDIN, Véronique SANTERRE, et Chantal PERIN-BESNARD procédera prochainement à la numérotation des habitations, un courrier sera par la suite adressé à chaque administré.

- Cité des Pins : Le ramassage individuel est envisagé afin d'éviter les dépôts réguliers d'encombrants et autres débris (prévoir éventuellement de réduire l'espace et ne laisser que les conteneurs à verre et à papier). Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de réfléchir à cette solution afin de prendre une décision lors du prochain conseil municipal.

- Pour information : - Le 10 Juin 2012 : « 30 ans des féminines », à cette occasion, l'Entente Sportive de Saint Benoit La Forêt souhaiterait dénommer le stade : « Marcel ARTIGE », pour cela, demande l'avis des membres du Conseil Municipal. L'ensemble des membres souhaitent rendre hommage à Mr ARTIGE par la pose d'une plaque commémorative.

- Lecture du compte-rendu de l'examen-conjoint concernant le projet de la centrale photovoltaïque, et de la modification du POS.

- Chasse à courre : diverses informations ont été communiquées suite au problème lié à la chasse à courre chez un administré.

- Limitation de vitesse aux Hautes Cours : une administrée s'est plainte du non-respect de la limitation de vitesse aux Hautes Cours, Monsieur le Maire en informe le conseil municipal, et des problèmes de plus en plus fréquents sur toute la commune. Il est envisageable de réaliser des aménagements routiers à des fins de ralentir la circulation dans tous les lieux où les riverains le souhaiteraient. En revanche, Mr le Maire invite le conseil à réfléchir à la possibilité de définir des zones où la sécurité nécessiterait à minima une signalétique particulière (circuit piétons, ramassage de car, présence enfants...).

- René DAUDIN informe les membres du Conseil Municipal de l'hypothèse retenue par le Conseil Général concernant le plan d'élimination des déchets ménagers. Création d'une unité de méthanisation sur le site de la Billette à JOUE LES TOURS ; et disparition de l'UVE.

- Thierry BENOIST informe les membres des portes ouvertes chez Laurent GILLOIRE les 28 et 29 Avril 2012, et confirme la date du banquet des anciens le 08 Mai 2012, en accord avec les anciens combattants.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôture la séance à 21 H 15.

Fait à ST BENOIT LA FORET, le 02 Avril 2012

Le Secrétaire de séance,
Thierry BENOIST

Le Maire,
Didier GUILBAULT